Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 8 (1935)

Heft: 5

Artikel: Le centre neuf de Villeurbanne

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-120099

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Photo Vie lyonnaise.

LE CENTRE NEUF DE VILLEURBANNE

Il y a plus d'une année que des lecteurs de Lausanne nous demandaient de faire connaître la nouvelle cité de Villeurbanne qu'ils avaient eu l'occasion de visiter. Les circonstances nous permettant de mettre sous les yeux de nos lecteurs une illustration abondante, due en grande partie à l'obligeance de notre compatriote L.-G. Arlaud, fixé à Lyon, nous y ajoutons de brefs renseignements et quelques impressions, d'ailleurs très personnelles :

LE MILIEU, LE TERRAIN. — Villeurbanne, une commune de la banlieue lyonnaise, 82,000 habitants en 1931, usines, maisons, baraques hétéroclites dans un ciel de fumée qui salit et assombrit les rues. Au centre de cette chaotique agglomération 50,000 m² ont été réservés pour créer le centre nouveau.

LE PROGRAMME. — Un Hôtel de Ville, une salle de fête pouvant servir de théâtre et cinéma pour 1300 auditeurs ; dans ce même bâtiment : une piscine, une brasserie, des salles de réunion, les locaux du service d'hygiène et du dispensaire.

Formant le cadre à ces édifices publics, une cité de résidence avec les boutiques et services que comporte une agglomération de plus de 5000 habitants. Enfin une centrale thermique pour le chauffage et l'eau chaude.

LES OUVRIERS. — L'initiateur, le docteur Lazare Goujon, est maire de Villeurbanne ; à ses côtés, une nombreuse équipe de collaborateurs dont nous nommerons Morice Leroux, architecte des bâtiments d'habitation et du théâtre, et Robert Giroud, architecte de l'Hôtel de Ville.

LES FINANCES. — La base légale est fournie, entre autres, par le décret du 5 novembre 1926 autorisant l'intervention directe ou par participation des communes, dans les réalisations ayant caractère d'utilité publique. Dans le cas particulier, l'entreprise a été faite par la Société villeurbannaise d'urbanisme, créée sur l'initiative du maire, avec un capital de dix millions, dont trois millions quatre cent mille sont attribués à titre d'apport à la commune. Le reste est souscrit par des entrepreneurs. Ces derniers, avant d'être autorisés à devenir actionnaires ont dû accepter pour les travaux à exécuter des prix de base unitaires. La société a une durée de soixante ans correspondant à la durée du droit de superficie accordé par la commune pour les terrains qu'elle met à disposition. A l'écoulement de ce délai, tous les bâtiments lui reviennent sans indemnité.

L'avenue de l'Hôtel de Ville, de 28 m. de largeur. Au premier plan, 2 gratte-ciel de 19 étages. (Photo Arlaud.)

QUELQUES CHIFFRES SE RAPPORTANT AUX HABITATIONS :

Surface construite, 14,600 m².

Cube de construction, 331,573 m³.

Nombre d'appartements, 1487.

Nombre de pièces, 4491.

Salles de bain, 471.

Prix total approximatif, 80 millions.

LE CONFORT. — Dévaloir pour ordures ménagères. Chauffage central et service d'eau chaude par une centrale fournissant tout le quartier ; la chaleur est vendue au compteur. En moyenne, un ascenseur par quarante logements. *

* Ceux de nos lecteurs qui désirent des renseignements détaillés pourront consulter l'ouvrage « Villeurbanne 1924-1934 », 50 fr. fr., Hôtel de Ville, 28, rue Paul-Verlaine, Villeurbanne-Lyon.

Plan de la situation générale du centre neuf de Villeurbanne.

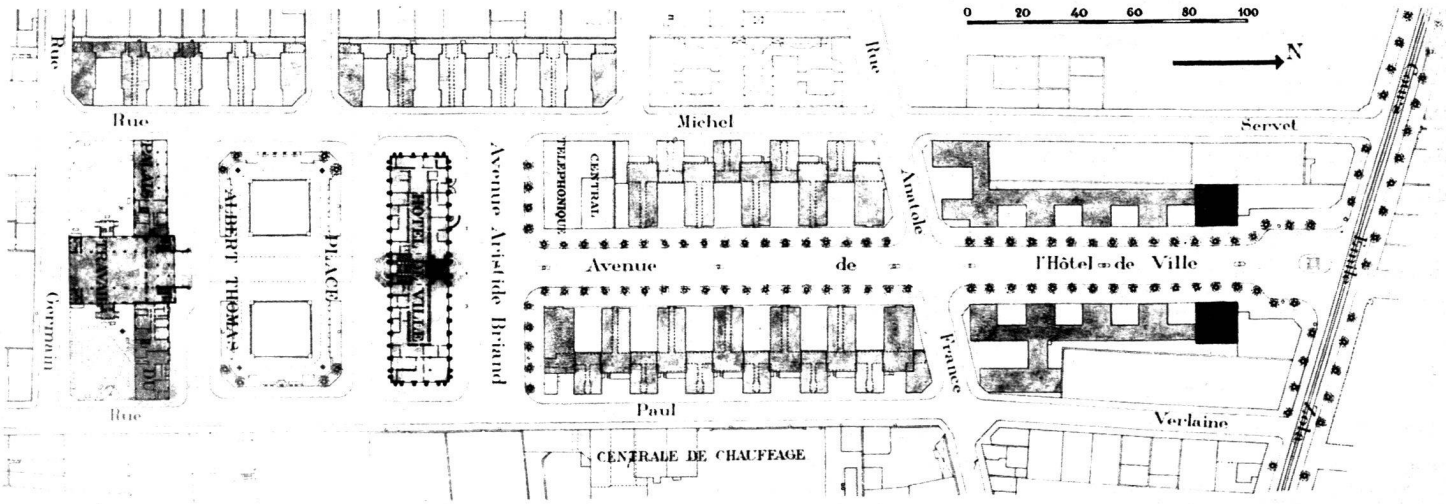

IMPRESSIONS ET RÉFLEXIONS

De loin déjà, le voyageur venant de Genève par la route, aperçoit dans la brume de la vallée, non loin des antennes de La Doua et se détachant sur la grisaille de la banlieue, la masse claire, puissante et presque fantasque de la cité neuve. De près, la cité se précise : une grande avenue flanquée de deux gratte-ciel de dix-neuf étages et terminée par un Hôtel de Ville élégant malgré sa colonnade superflue. Derrière celui-ci, une place décorée de bassins reflétant cet édifice ainsi que le théâtre placé vis-à-vis. Les rangées de bâtiments d'habitation atteignent partout neuf à onze étages.

La solution choisie est donc totalement différente de celle préconisée par les partisans de la cité-jardin et de la maison familiale ; elle s'explique cependant facilement, dans le cas particulier, parce

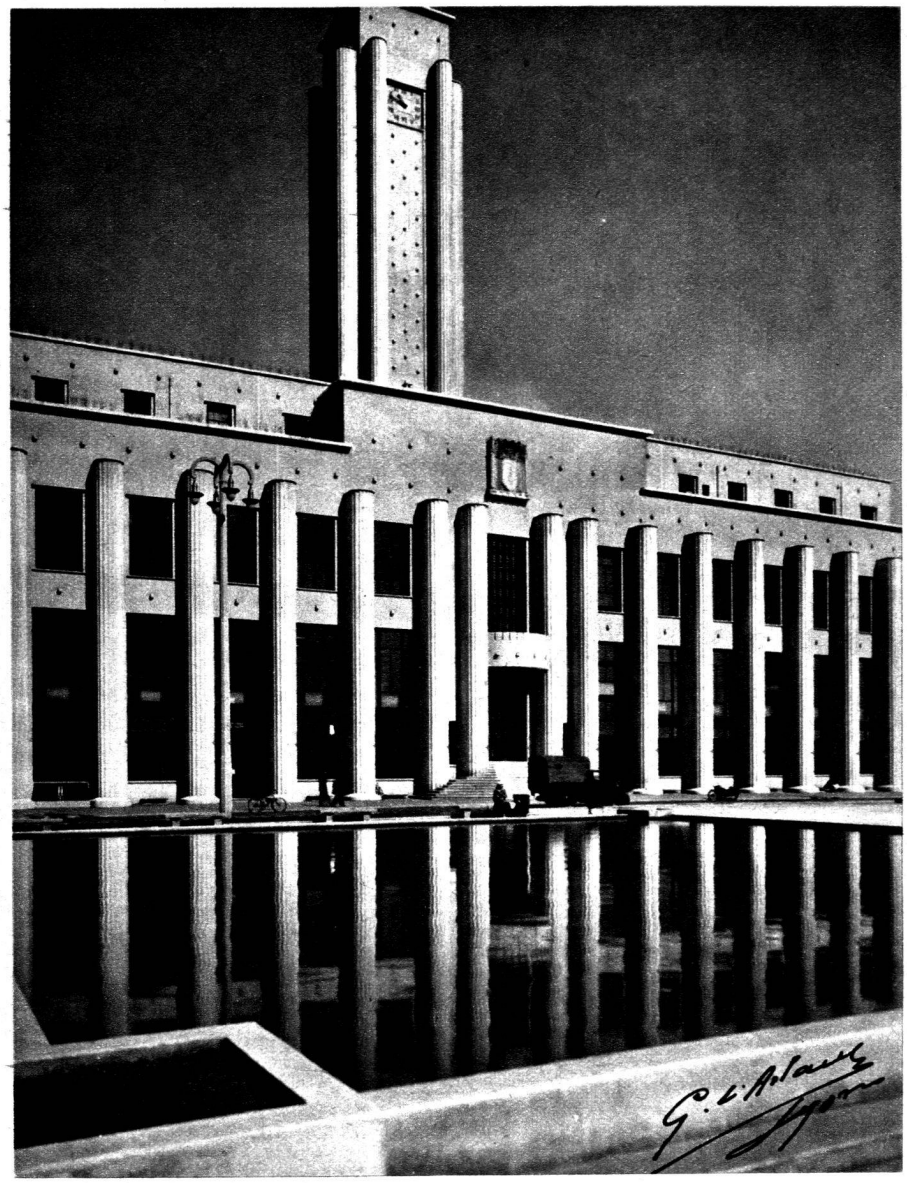

La façade de l'Hôtel de Ville se reflétant dans le bassin de la place Albert-Thomas. Vis-à-vis se trouve le théâtre. (Photo Arlaud.)

Plan de détail d'un groupe de maisons d'habitation montrant le système de redans avec cour ouverte.

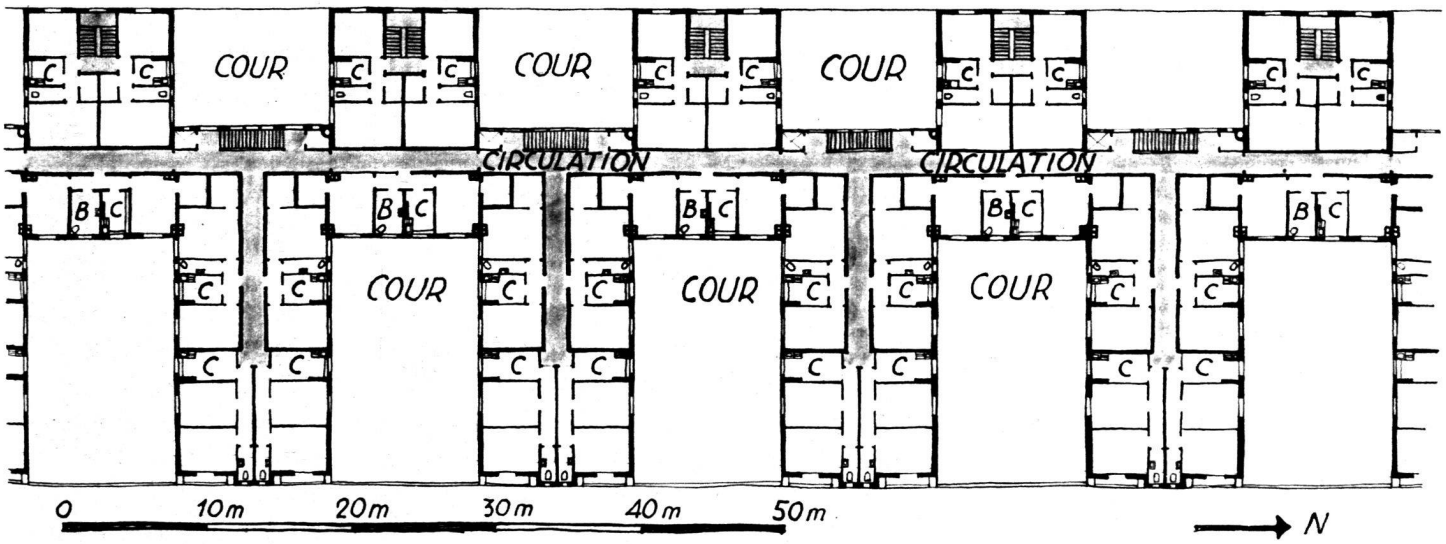

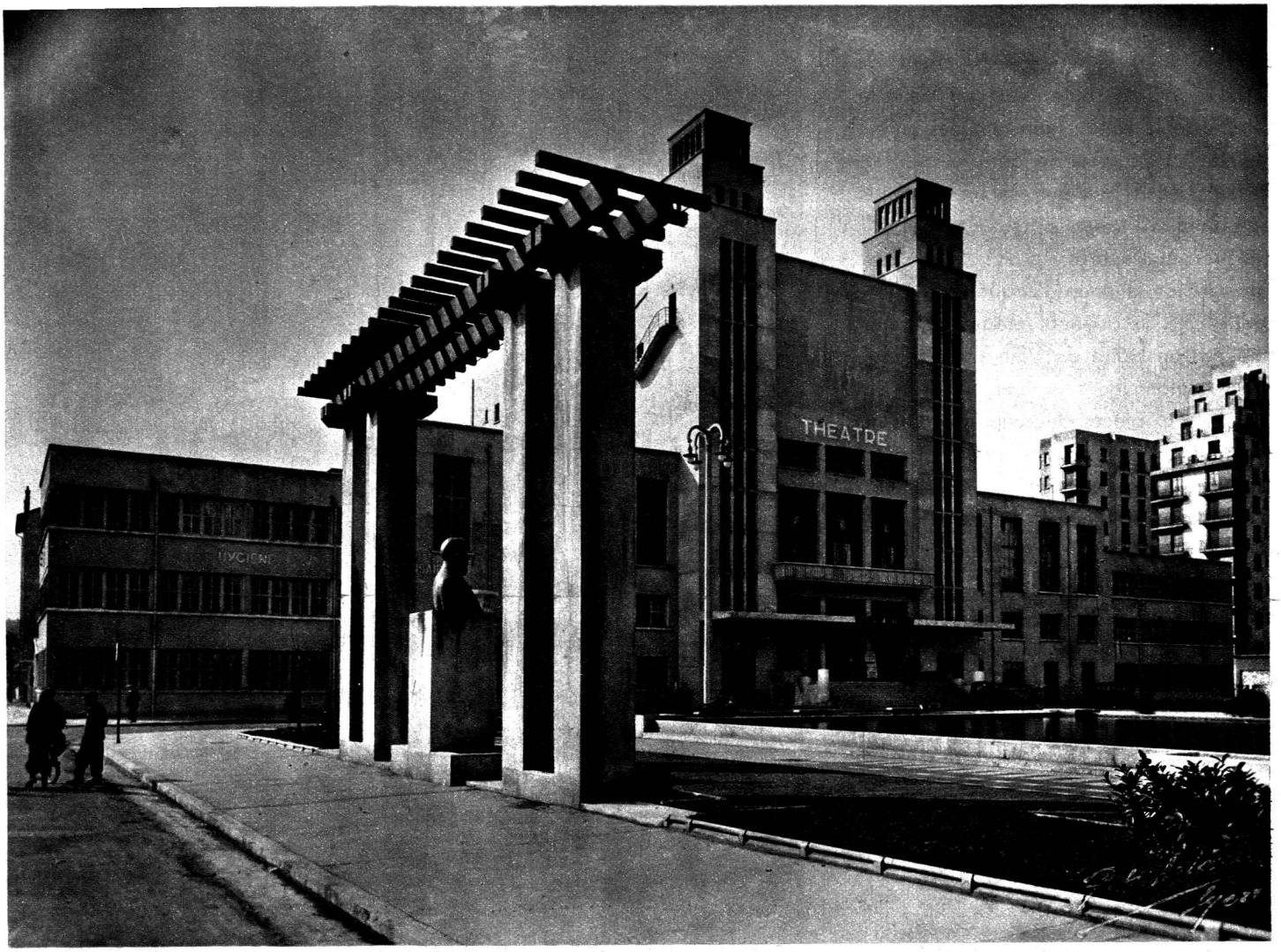

Le Théâtre. (Photo Arlaud.)

qu'il s'agissait de terrains relativement coûteux et de surface très limitée au centre d'une agglomération industrielle. La hauteur des bâtiments s'explique également par le fait que la limite économique de hauteur pour ce type de construction se trouve vers le douzième étage ; au delà de cette norme, il y a renchérissement. De plus hautes constructions ne seraient justifiées que par un renchérissement excessif du terrain ou un besoin d'ordre esthétique. Ce point de vue étant admis, il faut reconnaître que le centre nouveau de Villeurbanne représente, malgré les critiques exposées plus loin, un résultat remarquable en matière d'urbanisme. Une fois de plus, la preuve est faite qu'une volonté forte et tenace, une intelligence claire, alliées à un sentiment développé de la responsabilité personnelle sont à la base de toutes réalisations d'ensemble, et seules ces dernières font la beauté d'une ville.

Connaissant toute la somme de travail et d'effort que représente cette œuvre, il est d'autant plus pénible d'en signaler les erreurs. Elles n'ont pas été relevées dans les publications précédentes mais elles ont déjà frappé maints visiteurs. Les plans d'étages et les petites photos d'amateur au bas de la page 7 montrent en effet les graves inconvénients du système de bâtiments à redans, dans lesquels sont logés la totalité des appartements. Il ne paraît guère admissible de créer dans une ville neuve des cours de 10 mètres de largeur, même ouvertes, dans lesquelles les fenêtres se font vis-à-vis. Outre les désagréments d'une proximité trop grande des logements, ce système entraîne encore ceux d'un ensoleillement trop parcimonieux et même inexistant pour bon nombre d'appartements. Malgré le progrès indéniable que représentent sur l'état sanitaire du quartier ces nouvelles habitations, elles sont encore trop éloignées des conditions d'hygiène que nous posons aujourd'hui au logement ouvrier.

L'architecture des maisons se ressent aussi de cette erreur et n'atteint pas à la pureté ni à la logique que réclame l'esthétique moderne.

Mais disons bien, pour terminer, qu'il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne s'exposent pas à voir critiquer leur œuvre. Les artisans de Villeurbanne nouvelle et le Dr L. Goujon en tête ont fait un effort et une œuvre remarquables ; ils ont créé de toutes pièces, sur un plan d'ensemble, le centre administratif, éducatif, récréatif et résidentiel d'une communauté de plus de 80,000 habitants. Et cela mérite, malgré nos réserves, notre tribut d'admiration !

HI.

L'avenue de l'Hôtel de Ville. (Photo Arlaud.)
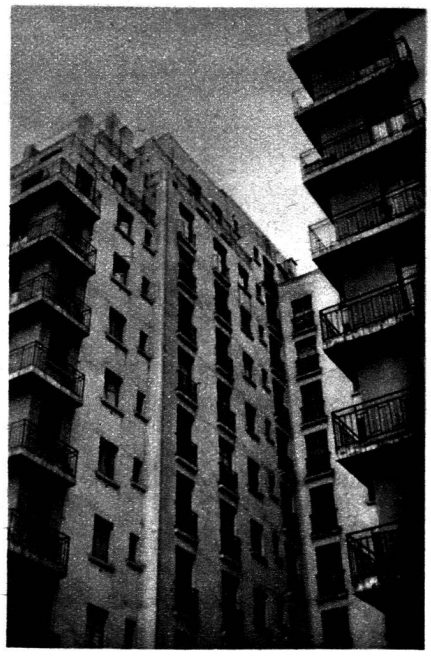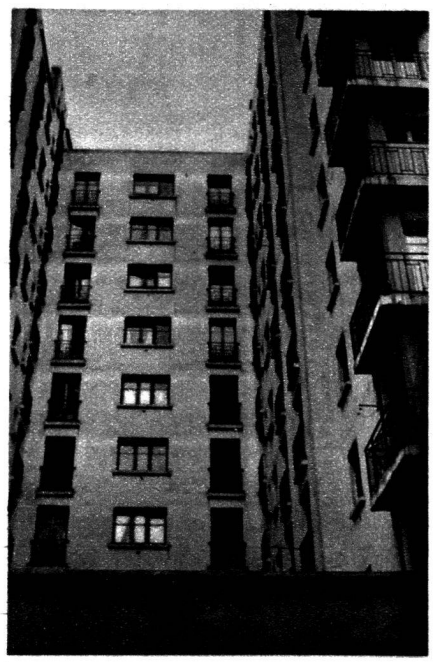
Vue des cours ouvertes formées par la construction à redans.